



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-93888>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 25-93888

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nîmes (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21300189400012

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25T019FA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : commande-publique@ville-nimes.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 434035700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les éléments devant être communiqués par le candidat afin vérifier sa situation administrative sont les suivants : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la Commande Publique : DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant Ou, en cas de candidature classique Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : Formulaires de la commande publique (economie.gouv.fr) ou utiliser un format libre ; Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4) Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire

pour l'ensemble du groupement) : Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : Formulaires de la commande publique (economie.gouv.fr) ; Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique : DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ; Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023 et 2024) en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : Formulaires de la commande publique (economie.gouv.fr ou déclaration sur format libre).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Certificat de qualification professionnelle défini ci-après pour les candidats au présent marché : Certificat de qualification Qualibat 1112 – DEMOLITION (technicité confirmée) (ou références équivalents). Le certificat précité pourra faire l'objet d'équivalence – preuves pouvant être apportées par tout moyen. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DEMOLITION DE QUATRE VILLAS A NIMES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Dans le cadre de son Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P. R.I) et de sa politique de provisions foncières, la ville de Nîmes a acquis plusieurs propriétés situées aux adresses suivantes : 58 et 115, route d'Alès, 2, rue de la Faience, et 173, route d'Avignon à Nîmes (30 000). Ces acquisitions s'inscrivent dans une démarche de réduction de la vulnérabilité face aux

inondations et nécessitent la mise en oeuvre d'un programme de démolition et de restitution maîtrisé. La gestion des mitoyennetés, particulièrement délicate dans ce type d'opération, impose une approche technique rigoureuse afin de garantir la sécurité des riverains et la préservation des ouvrages restants. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur. Les prestations ne sont pas réparties en lots séparés pour le(s) motif(s) suivant(s) : La prestation de désamiantage ne fait pas l'objet d'un lot séparé, cette prestation représentant une faible part du présent marché. Outre qu'elle représente une faible proportion du marché, elle doit être intégrée au lot unique, celle-ci pouvant être réalisée à l'avancement de la démolition, dès lors que des matériaux non répertoriés dans les diagnostics seraient nouvellement repérés. Les opérateurs économiques peuvent réaliser ces deux types de prestations (désamiantage + démolition), ou faire appel à un sous-traitant. Dans tous les cas, allouer ces travaux rendrait techniquement plus difficile l'exécution de ces prestations. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire et des prix unitaires aux quantités réellement exécutées / Prix mixtes la partie à prix unitaires concerne les prestations faisant l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.(montant maximum 40 000 euros HT.)

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la commune de Nîmes

Durée du marché (en mois) : 4

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite OBLIGATOIRE des sites. Se reporter au Règlement de consultation pour les jours et heures proposées (2 jours, visite groupée)..Les candidats sont invités à prendre contact directement auprès de Frédéric Gomez afin d'indiquer au préalable leur présence à la visite. Coordonnées : frederic.gomez

Autres informations complémentaires : Pas de variantes. En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique. Pas de clause d'insertion sociale AIPR : L'exécution des prestations, conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement, est soumise à obligation de détention pour le personnel intervenant à proximité des réseaux de l'attestation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). DT ET DICT : Le présent marché est soumis aux dispositions des articles R. 554-1 et suivants et R. 554-19 et suivants du code de l'environnement, portant sur l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Ces textes prévoient notamment l'envoi des déclarations de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT).(à la charge de l'entreprise dans ce marché, durant la période de préparation). CSPS : Au sens de l'article R. 4532-1 du code du travail, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation est de niveau II (DP+PGC). CT : Au sens de l'article R. 125-17 du code de la construction et de l'habitat, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation n'est pas soumise à un contrôle technique obligatoire. Conformément aux dispositions du code du travail, et notamment ses articles R.4412-94, R.4412-129 à R.4412-132 ; les prestations prévues au marché doivent être exécutées par les opérateurs pouvant attester de leur certification pour réaliser des travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs. Le titulaire est tenu de communiquer, tout au long de l'exécution, en cas de fin de validité de la ou les certification(s) des moyens humains mobilisés remise(s) dans son offre, les certifications à jour à l'acheteur public. À défaut, la résiliation du marché pour faute du titulaire pourra être prononcée. Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante :

<http://www.marches-securises.fr>. Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/08/2025